N° 1368. — 4e Année. CINQ CENTIMES Mardi 19 Juillet 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 48
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCLAIR
DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 40.

TÉLÉPHONE

CHRONIQUE DU LUNDI

Nos seigneurs les évêques paraissent décidément piqués de la tarentule politique. Au risque de laisser péricliter les intérêts spirituels de leurs diocèses et de négliger un peu les enseignements du christianisme pur, ils se jettent maintenant dans les bagarres électorales, font de la politique militante et il en est parmi eux qui vont jusqu'à camper résolument leur candidature à la députation.

M. Cotton, évêque de Valence vient de faire savoir *urbi et orbi* aux électeurs de l'arrondissement de Tournon (Ardèche) qu'il comptait briguer leurs suffrages à l'élection législative qui aura lieu prochainement en remplacement de M. Seignobos, mort il y a quelque temps.

Ce dernier, dont je fus pendant près d'un an et demi le collaborateur quotidien au journal *le Télégraphe*, était un républicain de la veille, aux opinions franchement accusées et qui menait énergiquement le bon combat contre le cléricalisme.

M. Cotton, aspirant à remplacer ce démocrate, nous paraît jouer au jeu des combles.

L'évêque de Valence s'imagine-t-il par hasard que les opinions des électeurs de Tournon ont subi brusquement une évolution dans le sens désiré par notre sainte mère l'Eglise.

Les cervelles de nos concitoyens de l'Ardèche doivent pourtant tourner un peu moins facilement que des girouettes et il est probable que M. Cotton qui porte un nom de doublure de veste désire simplement se faire offrir par les électeurs, le vêtement complet.

Il est certain du reste que l'évêque qui préfère le Palais Bourbon à l'église, se verra disputer énergiquement par un républicain, le siège législatif qu'il convoite.

Quoiqu'il arrive, nous ignorons à quelle majorité passera le candidat de la République, mais l'ambitieux prélat va toutefois nous permettre de compter sur son nom le nombre des *porte-cotton* de l'arrondissement de Tournon.

Sa candidature servira toujours un peu à am user la galerie.

***

Le procès intenté à M. Wilson est clos. Ce dernier vient d'être condamné à mille francs d'amende, ce qui pour lui, sont un peu moins que trois sous pour le commun des mortels.

C'était bien la peine, ma foi, de mener si grand tapage autour de cette élection.

Au fond, il faut bien le dire, il n'y avait rien dans ce procès.

M. Wilson n'a pas commis la dizième partie des fraudes relevées à la charge du Conseil municipal de Dunkerque et pourtant personne ici n'a songé à jeter sur les bancs de la correctionnelle, la brillante phalange réactionnaire que l'estimable M. Lalou traîne après ses chausses.

Le conseil de préfecture, seule juridiction saisie des nombreux croc-en-jambe passés à la légalité par l'ancienne municipalité dunkerquoise, s'est contenté — c'est d'ailleurs tout ce qu'il pouvait faire — de casser cette élection, l'une des plus scandaleuses à coup sûr, que l'on ait eu à relater depuis 20 ans.

Mais on a laissé en paix la juridiction correctionnelle qui n'a pas eu à intervenir dans cette histoire.

Or, à Loches, le tribunal condamne M. Wilson parce qu'il avait eu 75 porteurs de bulletins. A Dunkerque, on ne poursuit pas le conseil municipal, qui avait utilisé près de 900 distributeurs.

Est-ce que par hasard la justice de Loches ne serait pas la même que celle de Lille ?

Nous ne savons que conclure de cette inégalité flagrante et comme, en fait, nous estimons que le suffrage universel saura bien faire justice lui-même des escamoteurs qui ont essayé de le jouer, nous croyons que le procès Wilson est une gaffe indéniable dont il n'y a pas lieu de se vanter.

On a fait accoucher la montagne d'une souris.

Ce n'était vraiment pas la peine de mobiliser tout un orchestre et de mener si grand tapage autour d'une opération qui paraîtra quelque peu ridicule étant donné l'apparat solennel dont on l'avait entourée.

***

Il s'est trouvé récemment un malveillant de la presse orthodoxe pour prétendre que je me neutralise la cervelle exclusivement de mauvaises lectures, ce qui expliquais mes appréciations souvent peu respectueuses à l'égard du beau clergé de France.

Sensible à ce reproche, je lis depuis lors, la *Semaine religieuse du Diocèse de Cambrai*, dans l'espoir d'y trouver — sinon mon chemin de Damas — du moins la lumière qui doit éclairer mes erreurs et me les révéler.

C'est ainsi que, dans le numéro d'hier du journal de l'archevêché, j'ai trouvé des renseignements fort intéressants sur la fabrication des hosties et des appréciations très curieuses sur la nécessité de n'accepter que des hosties fabriquées avec du pur froment.

Citons la *Semaine religieuse* :

« Toutes ou presque toutes les farines qui sont maintenant dans le commerce sont mélangées. A la farine de blé on joint des farines de féverole ou de haricots, de la féculé de riz ou de pommes de terre. Il est donc *plus nécessaire que jamais de ne s'adresser qu'à des commerçants religieux* qui non seulement enlèvent «les-mêmes les pains d'autel mais en font la farine. »

Nous ne sommes pas très compétents en matière de fabrication d'hosties, mais il y a toutefois dans le journal orthodoxe un point qui nous paraît bizarre.

En quoi des hosties confectionnées avec de la farine mélangée auraient-elles moins de vertu que des hosties fabriquées avec de la farine de blé ?

Est-ce que par hasard Dieu qui descend dit-on, dans chacune de ces hosties,—miracle autrement stupéfiant que celui de la Sainte Trinité,—hésiterait-il se compromettre dans des pâtes faites avec du froment un peu trafiqué ?

Il nous semble dans ce cas, que le Seigneur pousserait l'horreur des falsifications un peu loin, car il rendrait responsable des mélanges industriels d'un boulanger peu scrupuleux, toute la cohorte des fidèles qui dans les temples catholiques viennent communier avec confiance et ferveur.

Faudra-t-il donc maintenant que les croyants se posent, avant de tendre la langue à la réception de l'hostie, le problème plein d'anxiété de la fabrication de la pâte ?

Expliquez-nous ce mystère, *ô Semaine religieuse de Cambrai*, si vous ne désirez pas que nous n'approchions de la Sainte Table qu'avec la méfiance du calcaire de « Fromont jeune et Risler aîné. »

E. LAGRILLIÈRE-BEAULEIRG.

L'APPROVISIONNEMENT DE GUERRE

L'approvisionnement déjà considérable de nos places fortes pour le cas de guerre devant être renouvelé dans un grand nombre de magasins, on a reconnu qu'il est avantageux de confier toutes les fournitures à un seul adjudataire, qui profère un bénéfice appréciable sur les divers sous traitants.

La direction des services administratifs a fait adopter par le ministre de la guerre un nouveau cahier des charges qui admet chaque commerce spécial à soumissionner à l'avenir pour les différentes denrées.

En outre, par des mesures bienveillantes, sûn de permettre la warranage des marchandises mises à la disposition de l'Etat, et de réduire le montant des capitaux nécessaires aux adjudicataires, les magasins de l'administration leur seront loués moyennant une faible indemnité conventionnelle.

NOS DÉPÊCHES

service spécial télégraphique et téléphonique de l'avenir de Roubaix-Tourcoing

LE CHOLERA AUX ENVIRONS DE PARIS

Paris, 17 juillet. — Ce matin, on a constaté à St-Denis, le décès de Mme Bonnet, âgée de 76 ans, demeurant rue du Landy, 83, qui, prise de coliques hier matin, s'est alitée dans la journée. Sa petite-fille, qui la soignait, est décédée quelques heures après elle. Quatre personnes, atteintes d'après les symptômes ont été admises à l'hôpital et y sont en traitement.

Des mesures énergiques sont prises par la municipalité et par les commissaires de police, pour enrayer les progrès de l'épidémie.

Trois millions d'escroquerie

Paris, 17 juillet. — Lorsque l'année dernière au mois de décembre. Mme A..., directrice du journal de modes le *Conseiller des dames et des demoiselles*, convia sec lectrices à venir visiter l'exposition de robes et de manteaux qu'elle organisa dans ses salons de la rue de Lille, elle fit savoir à ses invitées, par une circulaire distribuée à profusion, que la *great attraction* de cette solennité mondaine serait l'exhibition d'un superbe manteau de cour destiné à l'impératrice de Russie. Au jour fixé toutes les notabilités mondaines du faubourg Saint Germain et du faubourg Saint Honoré se trouvèrent réunies dans les salons de Mme A.... Elles purent y admirer à loisir le manteau impérial annoncé: il était entièrement de velours grenat, orné de broderies de l'or le plus fin, sa valeur était de 150,000 francs, il resta exposé durant trois jours. Tout Paris alla le contempler.

En quittant les salons de la rue de Lille, chacun partit convaincu qu'avec des clients d'une telle qualité et des commandes d'une si grande importance, la prospérité de la maison dirigée par Mme A... était à jamais assurée.

Or voilà qui va bien surprendre les abonnés du *Conseiller des dames et des demoiselles* et tous ceux qui ont eu la curiosité d'aller voir le fameux manteau.

Mme A... est actuellement l'objet d'une plainte déposée collectivement au parquet par plusieurs de ses créanciers. Ces plaintes émanent de personnes appartenant à la haute société parisienne. Les unes sont des gros industriels, les autres des négociants se trouvent effectivement un ancien notaire, un ex-avoué, un ancien juge au tribunal civil de Beaune et un avocat. Toutes les plaintes déposées au parquet par les intéressés sont basées sur des motifs identiques.

Sous le prétexte de les faire participer aux bénéfices d'affaires colossales exécutées pour le compte de la cour de Russie, Mme A... s'est présentée chez les plaignants et leur a demandé des avances d'argent nécessaires à l'exécution des commandes dont elle se disait chargée.

Encouragés par l'espoir d'un placement avantageux et rendus confiants par l'exhibition de lettres et de télégrammes portant le sceau de la cour de Russie, les sollicités ont accueilli favorablement les propositions de la directrice du *Conseiller des dames et des demoiselles*. Individuellement, ils ont prêté des sommes variant de 50 à 400,000 francs. Le total de leurs avances réunies s'élève à près de 3 millions. Mais le jour des échéances venues, Mme A... n'a pas fait honneur à ses engagements, ni en ce qui regarde les intérêts, ni en ce qui concerne le remboursement des prêts.

Mme A... rassura ses créanciers en leur disant que, ne recevant pas d'argent du tsar, elle allait partir pour la Russie afin de réaliser elle-même les sommes qui lui étaient dues.

Elle partit. Son séjour se prolongeant les créanciers conjurent des soupçons. Ils envoyèrent à Saint-Pétersbourg un fondé de pouvoirs chargé d'établir si Mme A... était réellement en relations d'affaires avec la cour. La réponse fut négative. Mme A... était bien à Saint-Pétersbourg. Mais elle était absolument inconnue à la cour, aussi bien que les prétendues dames d'honneur dont elle avait donné les noms à plusieurs reprises et qu'elle disait être des amies à sa dévotion.

De plus, jamais, à la cour de Russie, on n'avait reçu — et pour cause — le fameux manteau tant admiré rue de Lille et que Mme A..., assurait lui avoir été acheté par l'impératrice. C'est à la suite de ces renseignements que, fin-juillet dernier, les plaignants et les créanciers de Mme A... ont déposé contre elle une plainte au parquet, qui a ouvert une enquête.

Les plaignants, en ce moment, sont au nombre de dix.

INONDATIONS ET ÉBOULEMENTS

Lyon 17 juillet. — On signale des inondations et des éboulements dans la Drome et l'Ardèche causés par les pluies de la nuit dernière. Il y a plus de trois mètres d'eau dans plusieurs localités voisines de Montélimar. On signale des sauvetages émouvants. A 9 h. du matin, la pluie formait un immense lac. Les eaux furieuses renversaient les murs et les maisons. A deux heures les eaux se sont retirées très rapidement. On n'avait pas vu depuis 1856 une crue aussi forte à Montélimar les pertes sont immenses. Les routes sont coupées et les communications interrompues. Des inondations importantes sont signalées également à Livron et à Châteauneuf sur Rhone.

LA CATASTROPHE
de St-Gervais-les-Bains

Découverte du corps de M. Vinchon fils

Samedi vers minuit une dépêche signée de M. Alexandre Vinchon est parvenue chez ce dernier rue de l'Epeule annonçant à la famille que l'on avait enfin retrouvé le corps de Ernest Vinchon de la façon suivante :

Après maintes recherches demeurées infructueuses on soumit à M. Alexandre Vinchon et à M. Richard-Desrousseaux-Vinchon les photographies des victimes non reconnues et inhumées à Passy, à Sallanches, à Cluses, à Magland et dans les autres communes où on avait retrouvé des cadavres.

MM. Richard Desrousseaux-Vincent et Alexandre Vinchon, reconnurent parmi celles inhumées à Passy le corps de M. Ernest Vinchon.

La photographie indiquait que le cadavre paraissait être âgé de 40 ans et avait la moustache brune.

Cette constatation avait eu lieu devant M. le Procureur de la République, vers 7 h. 1/2 du soir.

Dimanche matin à 3 heures, MM. Desrousseaux et Vinchon se rendirent à Passy et firent exhumer le corps de leur parent. Ils le reconnurent aussitôt.

Ni la figure, ni le corps ne portaient aucune trace de blessure; comme son père M. Vinchau fils semble reposer d'un sommeil très calme.

Immédiatement les membres de la famille Vinchon télégraphièrent de nouveau à Roubaix et prirent des mesures pour ramener les deux corps.

Ceux-ci sont arrivés dimanche soir à sept heures de Genève ; ils seront à Roubaix mardi dans la journée.

M. Haringkouck

Les restes de M. Haringkouck sont arrivés à Lille hier à 5 heures 05 et à Roubaix à 5 heures 38. A la gare attendaient MM. Eugène Haringkouck, Georges Haringkouck, Fort Alphonse Haringkouck, Brabant et Alphonse Jonville-Haringkouck fils et gendre du défunt.

Le cercueil du corps a été taite par le clergé de Notre-Dame.

Dans l'assistance nous avons remarqué les familles Jonville, Ternyn, Brabant de Lille, Réal-Ménard et le docteur Bernard, etc.

Le cortège funèbre s'est dirigé en voiture au domicile de M. Haringkouck rue Fosse aux Chênes.

Les funérailles, comme nous l'avons annoncé, auront lieu aujourd'hui à 10 heures 1/2 en l'église Notre-Dame.

Les Armentiérois retrouvés

Comme le corps de M. Vinchon fils, celui de M. Edouard Dufour, d'Armentières, avait été enterré. Les parents l'ont reconnu d'après une photographie qu'on leur a présentée et se sont rendus aussitôt au dimetière à deux kilomètres de St-Gervais où on leur présence on a procédé à l'exhumation.

Les autres cadavres, ceux de MM. Jules Dufour, Paul Brame, Alfred Lambert, Louis et Emile Cary ont été également retrouvés dans l'après-midi.

Les corps des six jeunes gens d'Armentières seront transportés demain matin à Sallanches d'où ils partiront par le premier train pour Lille, où ils seront remis à leurs familles pour l'inhumation.

Les funérailles des six jeunes gens originaires d'Armentières, victimes de la catastrophe de Saint-Gervais, MM. Paul Brame, Alfred Lambert, Jules et Edouard Dufour, Louis et Emile Cary, auront lieu le mercredi 20 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame d'Armentières.

L'assemblée mortuaire à la gare d'Armentières, où sera dressée la chapelle ardente, à 9 heures trois quarts.

Nouveaux détails sur la catastrophe

Un enfant à la recherche de sa famille

St-Gervais-les-Bains, 17 juillet. — La pluie battante, qui tombe depuis minuit rend absolument impossible ou matin les travaux de déblaiement qui s'opèrent comme l'on sait sur une mer de vase durcie ayant par endroits plusieurs mètres de profondeur.

Quoique l'émotion poignante du premier moment soit calmée, des scènes navrantes font naître à chaque instant une anxiété nouvelle.

C'est ainsi que je viens de rencontre, errant sous la pluie, le jeune Schubert, âgé de 17 ans, fils du grand industriel berlinois et d'une mère originaire de Bordeaux, accompagné d'un interprète.

Il recherche vainement son père, sa mère, ses deux sœurs qui ont disparu tous les quatre dans des conditions tellement cruelles qu'on n'était pas assez précis pour qu'on put les reconnaître parmi les victimes.

Le pauvre garçon scrute d'un œil avide les bijoux retrouvés sur les cadavres et déposés entre les mains des autorités.

Il étudie minutieusement les photographies prises pour le parquet; mais aucun indice sérieux ne vient dissiper son horrible incertitude.

Craintes d'inondations

La pluie continue. Les gens du pays paraissent craindre une nouvelle inondation; mais cette crainte est probablement exagérée et rien ne considère que comme un indice de l'inquiétude qui s'est emparée des habitants de la vallée à la suite de la catastrophe.

Les sauveteurs continuent mais les secours sont encore insuffisants.

Emploi des chiens

Un chien a découvert pendant la nuit le cadavre d'un petit enfant, ce qui a suggéré à l'administration préfectorale l'idée d'employer ces animaux pour la recherche des cadavres que l'on croit encore ensevelis dans la vase qui recouvre la plaine du Fayet.

Nouvelles Etrangères

LA CATASTROPHE DU «MONT-BLANC»
Graves révélations

Genève, 17 juillet. — Le *Journal de Vevey* publie un article qui tend à confirmer certaines rumeurs répandues dans le public au sujet de l'accident du *Mont-Blanc* :

« Malgré le secret dont est entourée l'instruction, on nous a communiqué quelques détails sur les mots fâcheux prononcés par le mécanicien Forneroi et de M. Rochat directeur de la Compagnie de navigation sur le lac Léman.

Les mécaniciens de tous les bateaux doivent envoyer à des dates déterminées des rapprochées, des rapports détaillés sur la marche des machines.

Forneroi, comme d'ailleurs devoir dans cette circonstance, aurait envoyé à son directeur un rapport très peu satisfaisant.

» Le lendemain de l'accident, ces rapports auraient été échangés, sur la demande de la direction, contre un rapport moins défavorable. Les rapports originaux avaient été mis de côté, mais auraient été retrouvés au cours de la perquisition faite par le juge d'instruction dans les bureaux de la compagnie, à la suite des aveux de Forneroi.

» Si ce dernier a menti, tout d'abord, dans un sens favorable à la direction, c'est qu'il cherchait à la couvrir de son mieux, craignant de perdre sa place et sa pension. Toutes ses paroles auraient été étudiées et mûres dictées dans le but de décharger la compagnie de sa responsabilité.

» L'ingénieur de la société suisse des propriétaires de chaudières n'ignorait pas l'existence des nombreux défauts des chaudières du *Mont-Blanc* et les avait maintes fois signalées à la direction.

» Il s'était produit, dans le dôme qui éclatait, une fissure très visible de cinq centimètres de longueur, qui aurait été masquée avec du mastic. Il aurait prévenu officielle et aurait été ainsi informé de l'inspecteur.

Les Volcans

Catanne, 18 juillet. —Pendant la nuit le cratère a continué à vomir de la lave. Celle-ci est maintenant éloignée de 100 mètres seulement du puits San-Leo, qu'on vide d'urgence. Le volcan lance également des fragments de roches.

La coulée occidentale reste presque stationnaire, tandis que celle qui se dirige vers Nicolosi à une vitesse croissante et continue ses ravages.

Malgré cela, l'éruption est moins violente cette nuit, et les grondements souterrains sont moins fréquents et moins bruyants. Les coulées de lave commencent à se refroidir. Des tanné, à Palerme et à Messine.

Dans aucune ville du contingent, il n'a été fait la moindre initiative pour venir au secour des victimes de l'éruption.

Les EXPLOSIONS de DYNAMITE A LIÈGE

Les anarchistes en cour d'assises

Si la défense ou le ministère public ne demande point l'ajournement des débats à huitaine, c'est aujourd'hui lundi que seront jugés par la cour d'assises de Liège, les anarchistes qui, pendant près de trois mois ont terrorisé toute la région.

Ces malfaiteurs auront à répondre de six explosions qui ont eu un grand retentissement non seulement en Belgique, mais dans le monde entier.

Ils sont au nombre de seize. Voici leurs noms :

Jules Moineau, voyageur de commerce à Liège ;
Joseph Wolfs, sbéhiste, à Liège.
Léopold Ehx, serrurier, à Liège ;
Guillaume Baanjan, peintre, à Liège ;
Joseph Guilmot, forgeron à Esneux ;
Victor-Joseph Naniot, mineur, à Liège ;
Aimé Malaysson, chef de fabrication, à Jemappa,
Emile Marcotty, mineur, à Flémalle-Haute ;
Joseph Beduin, mineur, à Flémalle-Haute ;
Alphonse Lacroix, peintre, à Liège ;
Charles Berré, houilleur, à Ans ;
Jacques Berré, houilleur, à Liège ;
Emile Nossent, armurier, à Liège ;
Alfred Hénry, voyageur de commerce, à Ougrée ;
Pierre Schlebach, menuisier et cabaretier, à Liège ;
Imbert Hansen, mineur, à Ougrée ;
Voici un résumé de l'acte d'accusation :

Attentat chez le Conseiller Renson

1. 10 mars dernier, un agent de police, apercevait en face de la maison habitée par

---

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 109

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

FAUVRE JEANNE

— Vous étiez sorti... Lui, il m'avait fait promettre d'aller le remercier... Je suis allée rue Bassano. Il m'a supplié... Il m'a dit qu'il n'aimerait que moi... qu'il ne me quitterait jamais... J'ai été lâche... J'aurais dû résister... J'étais à bout de courage.

— Vous l'aimiez peut-être ?

— Oui.

Elle prononça ce mot si bas que Michel St-Clair le devina plutôt qu'il ne l'entendit.

— Il étoit donc devenu riche qu'il possédait un hôtel.

— Il le gérait... Il m'aimait...

— D'où lui venait cette fortune ?

— De jeu.

— Vous le savez ?

— Ah ! Dieu, non.

— Comment l'avez-vous appris ?

— Un matin je suis allée à l'hôtel de la rue Bassano. J'avais lu dans un journal qu'on cherchait ma mère ou plutôt la femme qui m'en a servi... Je voulais le voir... lui demander conseil... J'avais pris une voiture à la gare Saint-Lazare... Je demeure à Vincresson... Je vis entrer à l'hôtel un homme que je ne connaissais pas... Quelques minutes après, j'y entrai moi-même. Un domestique cérémonieux poussa dans une salle basse... Il m'avait secourue avec tant de délicatesse, j'ai voulu à tout prix vous avertir, rompre ce mariage qui a était qu'une fourberie nouvelle. Je suis accourue du fond de la campagne où je me cachais... Il était trop tard... Le mal était fait... Je voulais douter encore... De vous... Vieillies... Là, je l'ai vu... La lettre ne me trompait pas... Je suis perdu de fête... Je n'ai vu qu'un moyen d'empêcher ce mariage de se consommer. Et puis que vous dirai-je ? Une folie, un reste de jalousie peut-être, la colère de mensonges si impudents m'ont poussée... Je suis entrée chez le commissaire...

— Vous lui avez tout dit ?

— Il m'a tout arraché !

— Malheureuse !

— Tout... Je lui ai dit qu'il ne s'appelle pas Juan Rodriguez, mais Jean-Maurice... que sa fortune vient du vol et du meurtre... tout enfin.

— Vous l'avez perdu !

— Hélas !

— Et vous nous déshonorez avec lui !

— Vous !

— Il y a un mystère dans sa naissance comme il y en a un dans la nôtre. Laissez-moi vous en parler. Le temps vole. Voulez-vous suivre mes conseils ?

— Je vous ai dit un soir : — Vous m'avez sauvé plus que la vie. Ma vie est à vous !

— Je vous crois, d.t-il. Vite, achevez !

— A cette lecture, je fus saisie d'indignation. Cet homme qui m'avait accablée de promesses, que j'essayais de relever, auquel je me serais donnée quand j'aurais pu, qui déjà je connaissais le secret de ma naissance, m'éloignait de lui et chercher un refuge près de ma mère qui me tendait les bras ; cet homme me trompait au moment même où il me prodiguait des serments que je n'exigeais pas... Il se marrait après m'avoir juré de n'aimer que moi et de commencer une nouvelle vie... C'en était trop ! Et pourtant j'aurais gardé le silence : je serais partie... Le mépris, l'horreur de tant de mauvaise foi tuaient en moi l'amour dont j'étais possédée depuis j'avais éprouvé le fatal mystère de la rue Bassano. Mais lorsque j'avais vu qu'il épousait mademoiselle Colombey, votre petite-fille, à vous qui m'avez secourue avec tant de délicatesse, j'ai voulu à tout prix vous avertir, rompre ce mariage qui a était qu'une fourberie nouvelle. Je suis accourue du fond de la campagne où je me cachais... Il était trop tard... Le mal était fait... Je voulais douter encore... De vous... Vieillies... Là, je l'ai vu... La lettre ne me trompait pas... Je suis perdu de fête... Je n'ai vu qu'un moyen d'empêcher ce mariage de se consommer. Et puis que vous dirai-je ? Une folie, un reste de jalousie peut-être, la colère de mensonges si impudents m'ont poussée... Je suis entrée chez le commissaire...

— Vous lui avez tout dit ?

— Il m'a tout arraché !

— Malheureuse !

— Tout... Je lui ai dit qu'il ne s'appelle pas Juan Rodriguez, mais Jean-Maurice... que sa fortune vient du vol et du meurtre... tout enfin.

— Vous l'avez perdu !

— Hélas !

— Et vous nous déshonorez avec lui !

— Vous !

— Il y a un mystère dans sa naissance comme il y en a un dans la nôtre. Laissez-moi vous en parler. Le temps vole. Voulez-vous suivre mes conseils ?

— Je vous ai dit un soir : — Vous m'avez sauvé plus que la vie. Ma vie est à vous !

— Je vous crois, d.t-il. Vite, achevez !

— A cette lecture, je fus saisie d'indignation. Cet homme qui m'avait accablée de promesses, que j'essayais de relever, auquel je me serais donnée quand j'aurais pu, qui déjà je connaissais le secret de ma naissance, m'éloignait de lui et chercher un refuge près de ma mère qui me tendait les bras ; cet homme me trompait au moment même où il me prodiguait des serments que je n'exigeais pas... Il se marrait après m'avoir juré de n'aimer que moi et de commencer une nouvelle vie... C'en était trop ! Et pourtant j'aurais gardé le silence : je serais partie... Le mépris, l'horreur de tant de mauvaise foi tuaient en moi l'amour dont j'étais possédée depuis j'avais éprouvé le fatal mystère de la rue Bassano. Mais lorsque j'avais vu qu'il épousait mademoiselle Colombey, votre petite-fille, à vous qui m'avez secourue avec tant de délicatesse, j'ai voulu à tout prix vous avertir, rompre ce mariage qui a était qu'une fourberie nouvelle. Je suis accourue du fond de la campagne où je me cachais... Il était trop tard... Le mal était fait... Je voulais douter encore... De vous... Vieillies... Là, je l'ai vu... La lettre ne me trompait pas... Je suis perdu de fête... Je n'ai vu qu'un moyen d'empêcher ce mariage de se consommer. Et puis que vous dirai-je ? Une folie, un reste de jalousie peut-être, la colère de mensonges si impudents m'ont poussée... Je suis entrée chez le commissaire...

— Vous lui avez tout dit ?

— Il m'a tout arraché !

— Malheureuse !

— Tout... Je lui ai dit qu'il ne s'appelle pas Juan Rodriguez, mais Jean-Maurice... que sa fortune vient du vol et du meurtre... tout enfin.

— Vous l'avez perdu !

— Hélas !

— Et vous nous déshonorez avec lui !

— Vous !

— Il y a un mystère dans sa naissance comme il y en a un dans la nôtre. Laissez-moi vous en parler. Le temps vole. Voulez-vous suivre mes conseils ?

— Je vous ai dit un soir : — Vous m'avez sauvé plus que la vie. Ma vie est à vous !

— Je vous crois, d.t-il. Vite, achevez !

— Comment !

— Etouffer un scandale flétrissant pour — Ordonnez.

— On va vous interroger de nouveau.

— Peut-être.

— C'est certain.

— Que faudra-t-il faire ?

On entendait un bruit de voix qui s'élevait de l'autre côté de la porte.

Michel Saint-Clair dicta rapidement quelques instructions à la jeune fille qui l'écoutait avec attention.

En terminant, il ajouta :

— Vous avez compris ?

— Oui.

— Ce que je vous demande, vous le ferez ?

— Oui, mon.

— Merci du fond de mon âme.

Au moment où l'une des portes de fumoir japonais s'ouvrait pour donner passage à Fernand Colombey et au commissaire, le banquier disparaissait par l'autre, un doigt sur ses lèvres.

Jeanne s'était affaissée sur un divan.

Elle se leva péniblement; elle était brisée.

— Mademoiselle, dit M. Séverin, vous avez eu le temps de réfléchir.

Elle s'inclina.

— Une dernière fois, je vous prie de peser vos paroles avec soin.

Il désigna de la main Juan Rodriguez impassible en apparence et pourtant vit :

— L'accusation portée par vous contre cet homme est d'une gravité que vous comprenez sans peine. Il y va de sa liberté. Jusque là, votre témoignage est la seule charge qui pèse sur lui. Il la repousse comme étant l'effet d'une folie momentanée, d'une jalousie surexcitée par un mariage qu'il a été vous cacher. Si vous persistez dans vos déclarations, mon devoir est de le faire arrêter immédiatement. Ce sera un échat désastreux qui peut ternir l'honneur de la famille à laquelle vous êtes sur d'aller ; si vous avouez que vous avez cédé à un entraînement de la passion, que vous vous êtes laissée emporter par la colère, je peux surseoir, en référant à mes chefs et vous cacher. Vous tenez donc entre vos mains le sort de ce jeune homme... Que décidez vous ?

Elle baissa la tête et ne répondit pas.

Fernand Colombey intervint.

— Vous l'accusez encore ? demanda-t-il.

Elle fit un effort sur elle-même et répondit :

— Non.

De grosses larmes roulaient dans ses yeux...

— Ainsi vous reconnaissez avoir menti ? reprit M. Séverin.

Elle dit d'une voix plus faible :

— Oui.

— Dans un accès de jalousie ?

— Oui.

— C'est bien la vérité que vous dites maintenant ?

— Oui.

M. Séverin se mordit les lèvres.

Il ne comprenait pas la cause de ce revirement, mais il pressait :

— Elle mentoit elle est folie.

Elle fut saisie avec probable. Le commissaire se rappelait son impression première lorsqu'il interrogeait la jeune fille dans son cabinet.

Pourtant, il lui restait des doutes.

Jeanne répétait ses déclarations avec une dignité résignée qui le frappait.

D'un autre côté, l'attitude froide de l'étranger l'impressionnait. En tout cas, il n'était pas fâché provisoirement de donner un témoignage de déférence aux Colombey et de s'assurer les bonnes grâces d'une famille qui pouvait l'aider si puissamment.

— Monsieur le substitut, dit-il à Fernand Colombey, je me retire. Je suis bien aise que cette déclaration me permette d'éviter une scène pénible dans une maison honorable et honorée...

Il baissait la voix, en attirant le substitut à l'écart :

— J'ai des doutes... m eux que des doutes... Vous avez quelques heures devant vous... Usez en selon vos inspirations... Plus tard, je serais obligé de parler et d'agir... Vous me comprenez ?

Les deux hommes échangèrent un de ces regards qui contiennent tout ce qu'on ne veut pas dire.

Le substitut répondit un seul mot :

— Merci.

M. Séverin se préparait à sortir.

Il s'adressa à la jeune fille :

— Vous vous tiendrez à la disposition de la justice, dit-il. Vous me promettez de ne pas vous cacher ?

— Oui, monsieur.

— Votre nom ?... Jeanne... Je l'ai... Votre adresse... la villa Suzanne... à Vaucresson ?

— Oui, monsieur.

Un nouveau personnage venait d'entrer.

Il alla droit au commissaire.

— Je me porte caution de cette jeune fille, dit-il.

— Vous êtes ?...

— L'amiral Bernard de Vitray. Vous me connaissez ?

— Certes, dit M. Séverin en s'inclinant.

— Si la justice a besoin de cette enfant, c'est à moi désormais qu'elle devra la demander.

— Parce que ?

— C'est ma fille.

— A vous, amiral! s'écria le commissaire.

— Des circonstances funestes me l'ont enlevée, je la retrouve. Elle ne me quittera plus.

— Monsieur! murmura la malheureuse, frémissante.

L'amiral lui tendit la main.

— Venez, Jeanne, dit-il, et ne craignez rien. Perrine Vaudet est morte en me parlant de vous. La pauvre femme vous a servi de mère. L'autre, la vraie, vous attend... Venez...

Le commissaire salua, étourdi de cette révélation.

Dans le grand salon, Ferdinand Colombey et Juan Rodriguez se trouvaient seuls face à face.

— Eh bien ! demanda l'élève de Pierre Bréchaux, votre haine est-elle satisfaite, monsieur ?

— Pas encore, dit froidement le substitut.

— Que vous faut-il de plus ?

— Ma haine a plaidé pour vous auprès de cet homme dont le devoir était de vous arrêter, monsieur, dans ce salon vous serez en moment sous les verrous et un n'en sort pas aisément... Ni lui ni moi n'avons été dupes de la comédie qui vient de se jouer ici.

Juan Rodriguez pâlit. L'assurance glaciale de ce jeune homme au teint blême qui il aurait étouffé avec plaisir entre ses doigts de fer, lui causait des transports de colère.

Le substitut reprit avec son impermurbable sang froid.

— Si je veux vous sauver, c'est-à-dire vous permettre de fuir, il ne s'agit pas que je vous crois innocent. D'autres peuvent douter de vos crimes, moi, j'en ai la preuve.

— La preuve !

— C'est si vrai que j'ai dans ma poche tout ce qu'il faut pour vous faire condamner. Vous êtes perdu. Par bonheur pour vous, moi aussi j'ai une passion, celle du dévouement. Je veux épargner à Blanche Colombey non une douleur, c'est impossible, mais la honte et le déshonneur de voir à l'échafaud ou au bagne l'homme auquel elle a donné sa main par erreur.

Juan Rodriguez réfléchit, mais il ne désarma pas les lèvres.

Le substitut semblait si sûr de son fait qu'il n'y avait pas à la contredire.

L'élève de Pierre Bréchaux attendit.

(*A suivre*) CHARLES MÉROUVEL.